

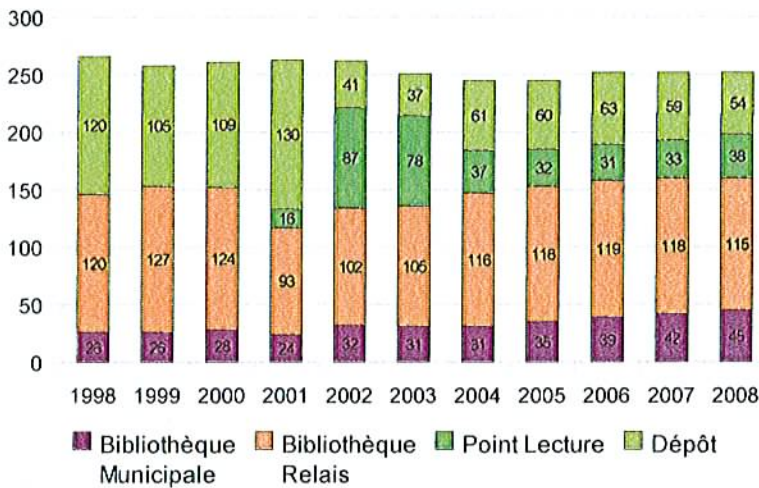


Le réseau de lecture publique

1.1 Évolutions 1998-2008

A. Couverture du réseau

Evolution du nombre et des types de bibliothèques



Le nombre total de bibliothèques a légèrement baissé entre 1998 (266) et 2008 (252).

Par contre, l'importance des bibliothèques les plus structurées n'a cessé de croître sur cette même période.

Les bibliothèques municipales (voir classement ADBDP) ont ainsi vu leur nombre passer de 26 à 45 en 11 ans, avec une augmentation nette et régulière entre 2004 et 2008 (+ 3-4 bibliothèques intégrant ce classement chaque année).

La légère diminution des bibliothèques relais s'explique largement par le passage de plusieurs d'entre elles dans la catégorie des Bibliothèques municipales. Les points lectures n'étaient pas distingués avant 2001.

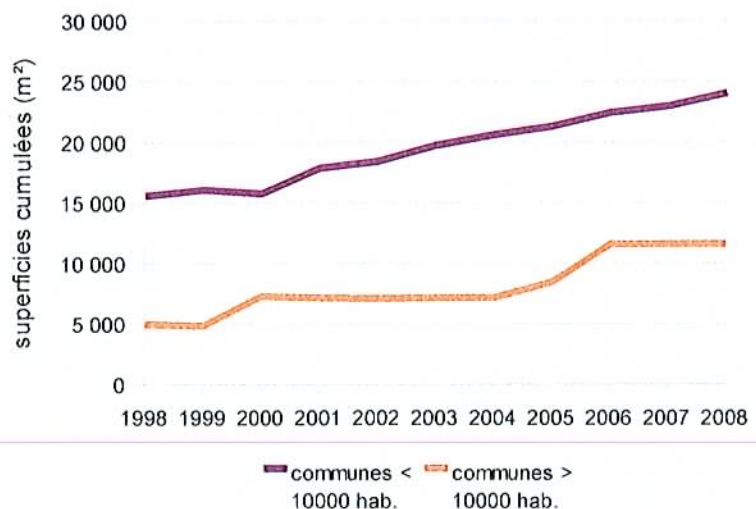
Plus de 85% des bibliothèques sont directement gérées par la commune, les autres dépendant d'une association.

B. Principales caractéristiques des bibliothèques

La superficie moyenne des bibliothèques costarmoricaines a quasiment doublé en onze ans : de 0,04 m² par habitant en 1998 elle est passée à 0,07 m² par habitant en 2008.

Hormis Saint-Brieuc, toutes les villes moyennes (Dinan, Lamballe, Lannion, Plérin, Ploufragan) se sont dotées d'un nouvel équipement sur cette période, améliorant fortement les statistiques départementales.

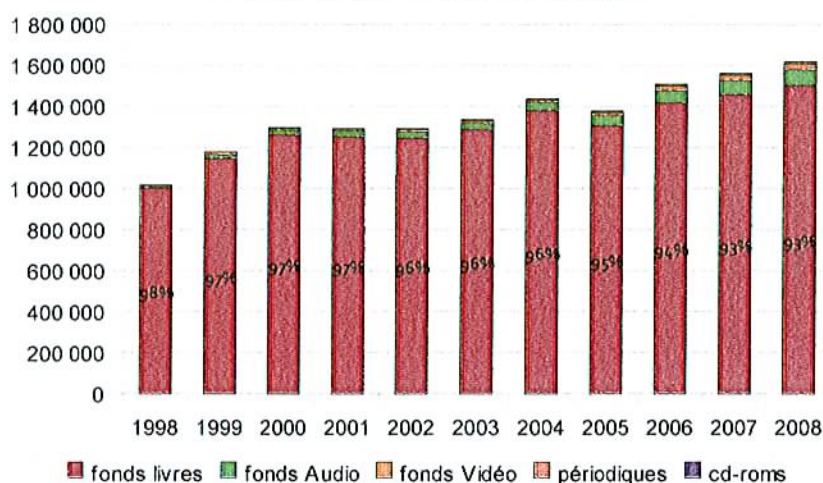
Evolution des surfaces des bibliothèques



Les communes de moins de 10 000 habitants ont de leur côté vu une évolution régulière des superficies dédiées à leur bibliothèque, dont la taille moyenne est passée de 60 m² en 1998 à 97 m² en 2008.

54% des bibliothèques en 2008 pratiquent le prêt gratuit contre 57% en 1998, cette légère diminution étant le fait de l'augmentation de leurs frais de fonctionnement (*budgets plus conséquents, amélioration des locaux, des fonds, embauche de personnels...*) et donc de la participation municipale. Ce sont globalement les bibliothèques les plus structurées qui proposent le plus de services -et donc les plus coûteuses en fonctionnement-, qui pratiquent les abonnements payants, la plupart des petites bibliothèques ayant un accès gratuit.

Evolution des fonds d'ouvrages



Les fonds d'ouvrages se sont enrichis de + 37% (+ 600 000 ouvrages) sur la période observée, passant ainsi de 1,8 ouvrages par habitant en 1998 à 2,8 en 2008.

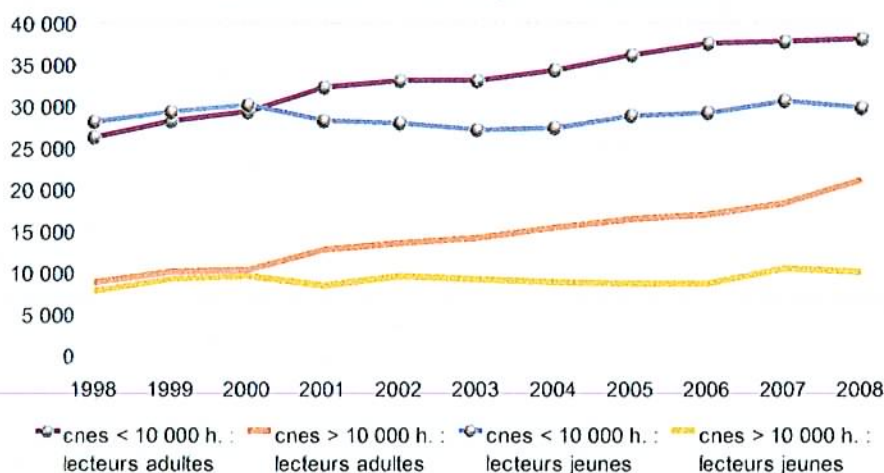
La quantité de documents audio et vidéo a respectivement été multipliée par 6 et par 7.

Le nombre de bibliothèques informatisées est passé en dix ans de 19 (1999) à 101 (2008).

Le nombre hebdomadaire d'heures d'ouvertures a lui aussi connu une augmentation régulière et notable, de 4 heures en moyenne en 1998 à 7 heures en 2008¹.

C. Activité des bibliothèques

Evolution du lectorat jeune et adulte



L'analyse du nombre total de lecteurs des bibliothèques des Côtes d'Armor indique deux phénomènes marquants :
 - l'augmentation de 71 000 lecteurs en 1998 (15,2% de la population desservie) à 99 000 lecteurs en 2008 (20,3% de la population

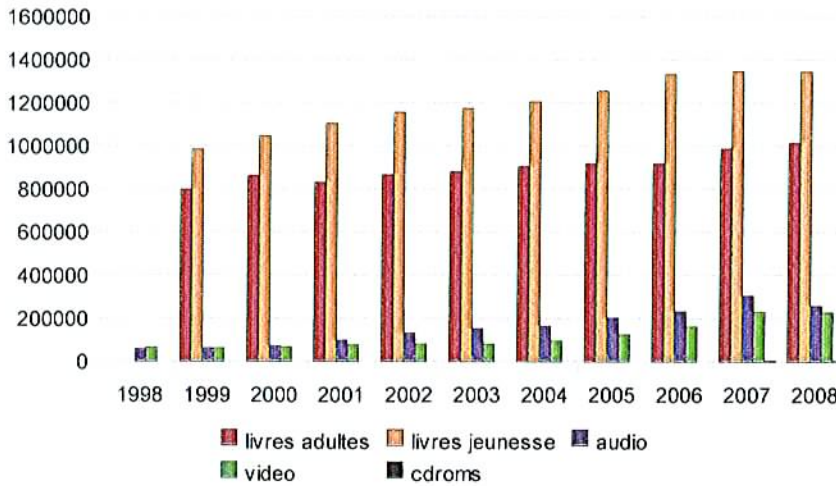
1 L'ensemble des bibliothèques est passé de 1126 heures (1998) à 1761 heures hebdomadaires cumulées en 2008.

desservie), à mettre en regard avec la moyenne nationale qui a chuté de 17,4% en 2001 à 15,45% en 2007 (chiffres-clés 2009).

- une proportion d'adultes passée de 49% à 59% sur cette même période.

Ces phénomènes valent pour l'ensemble des bibliothèques, cependant le tassement du lectorat jeune au bénéfice du public adulte est plus marqué dans les communes de plus de 10 000 habitants.

Evolution des prêts



Tous types d'ouvrages confondus, le nombre de prêts a augmenté d'un tiers en onze ans.

Au niveau national, les données du CNL révèlent une tendance contraire : -6% de prêt d'imprimés sur la période 2002-2007.

La part des documents autres que le livre (audio, vidéo, CD-Roms) dans les prêts est passée de 6% en 1999 à 17% en 2008.

Il est intéressant de noter que si en 1999 les bibliothèques de moins de 10 000 habitants assuraient la grande majorité des prêts de documents hors-livres (principalement grâce aux prêts de la BCA), en 2008 la situation s'est complètement inversée (du fait de la montée en puissance sur cette période des médiathèques urbaines).

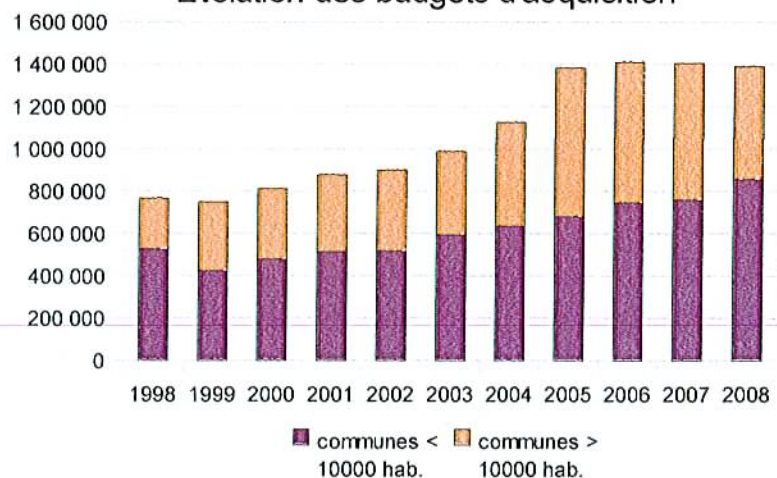
Les prêts de livres jeunesse (+ 27%) ont, de 1999 à 2008, plus augmenté que ceux des livres adultes (+ 21%), ce qui entre en contradiction avec le public des bibliothèques de plus en plus adulte.

On peut en déduire que les jeunes empruntent des quantités d'ouvrages de plus en plus importantes, contrairement aux adultes.

Les budgets d'acquisition d'ouvrages sont passés de 768 000 euros à 1 393 000 euros sur les onze dernières années.

Même si elle est légère, la tendance est à la baisse depuis 2006, principalement du fait d'une diminution conséquente de l'investissement des bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants.

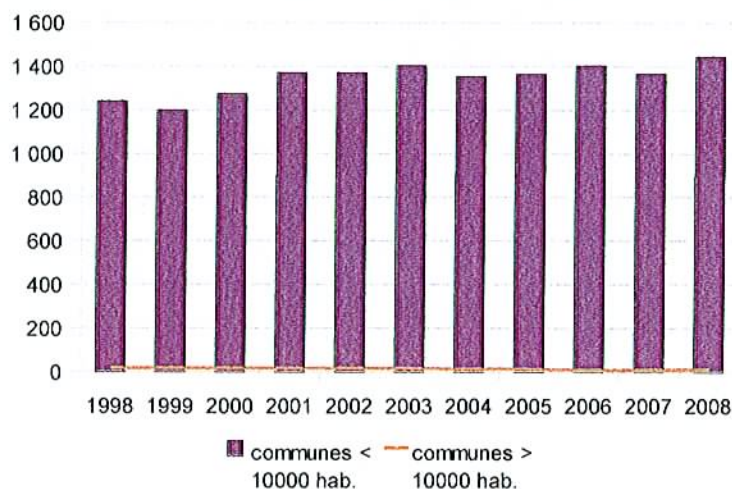
Evolution des budgets d'acquisition



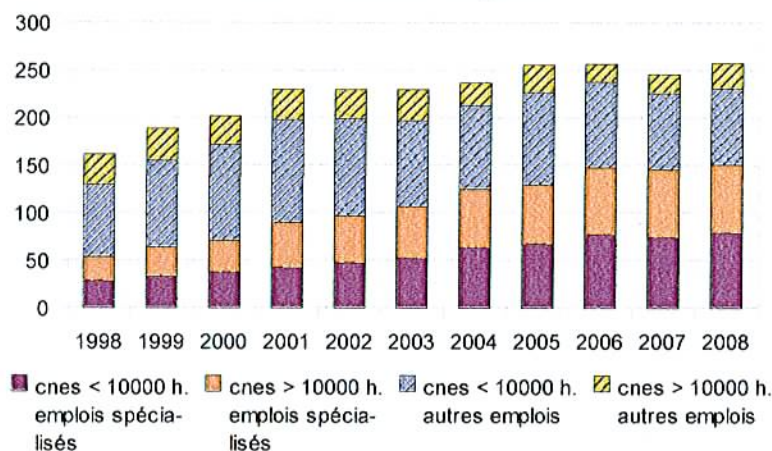
Evolution du nombre de bénévoles

De 1998 à 2008, le nombre de bénévoles s'est accru de + 14%, soit + 201 personnes.

L'importance de cet engagement et son développement sur les dernières années est un des principaux vecteurs de l'amélioration des services observable dans les bibliothèques des petites communes.



Evolution des emplois



De 1998 à 2008, le nombre de salariés a augmenté de + 37% (+96 personnes).

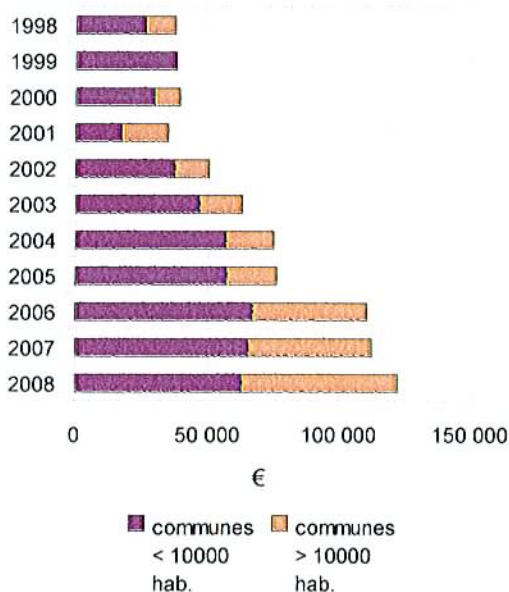
Les 258 salariés des bibliothèques des Côtes d'Armor représentent 202,5 équivalents temps plein.

Les emplois spécialisés² sont passés d'un taux de 33% en 1998 à 58% en 2008.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, trois emplois sur quatre sont des postes spécialisés, contre seulement un emploi sur deux dans les communes de moins de 10 000 habitants.

² d'après les cadres d'emploi de la Fonction Publique Territoriale : catégorie A : conservateurs, bibliothécaires ; catégorie B : Assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques, Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques ; catégorie C : Adjoints et adjoints qualifiés du patrimoine.

Evolution des budgets d'animation



Les budgets consacrés aux animations ont été multipliés par trois en onze ans.

L'évolution la plus importante concerne les bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants, qui à 6 ont un budget dédié aux animations aussi important que celui des 246 autres bibliothèques costarmoricaines.

Sur les trois dernières années, le financement d'animations est en léger recul dans les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants.

Ce premier regard sur l'évolution du réseau de la lecture publique des Côtes d'Armor amène plusieurs enseignements.

Globalement, les différentes analyses pointent un développement de grande ampleur : les bibliothèques ont "grandi", les personnels bénévoles et salariés se sont densifiés et qualifiés, les budgets d'acquisition et d'animation ont suivi ce mouvement, et c'est une part toujours plus importante de la population qui fréquente ces espaces culturels.

Cet important développement s'observe de manière accentuée dans les villes de plus de 10 000 habitants qui se sont quasiment toutes dotées d'équipements modernes et performants au cours de ces dix dernières années.

Les communes de taille plus modestes ne sont pas en reste, et leurs caractéristiques chiffrées se sont également largement améliorées sur la même période.

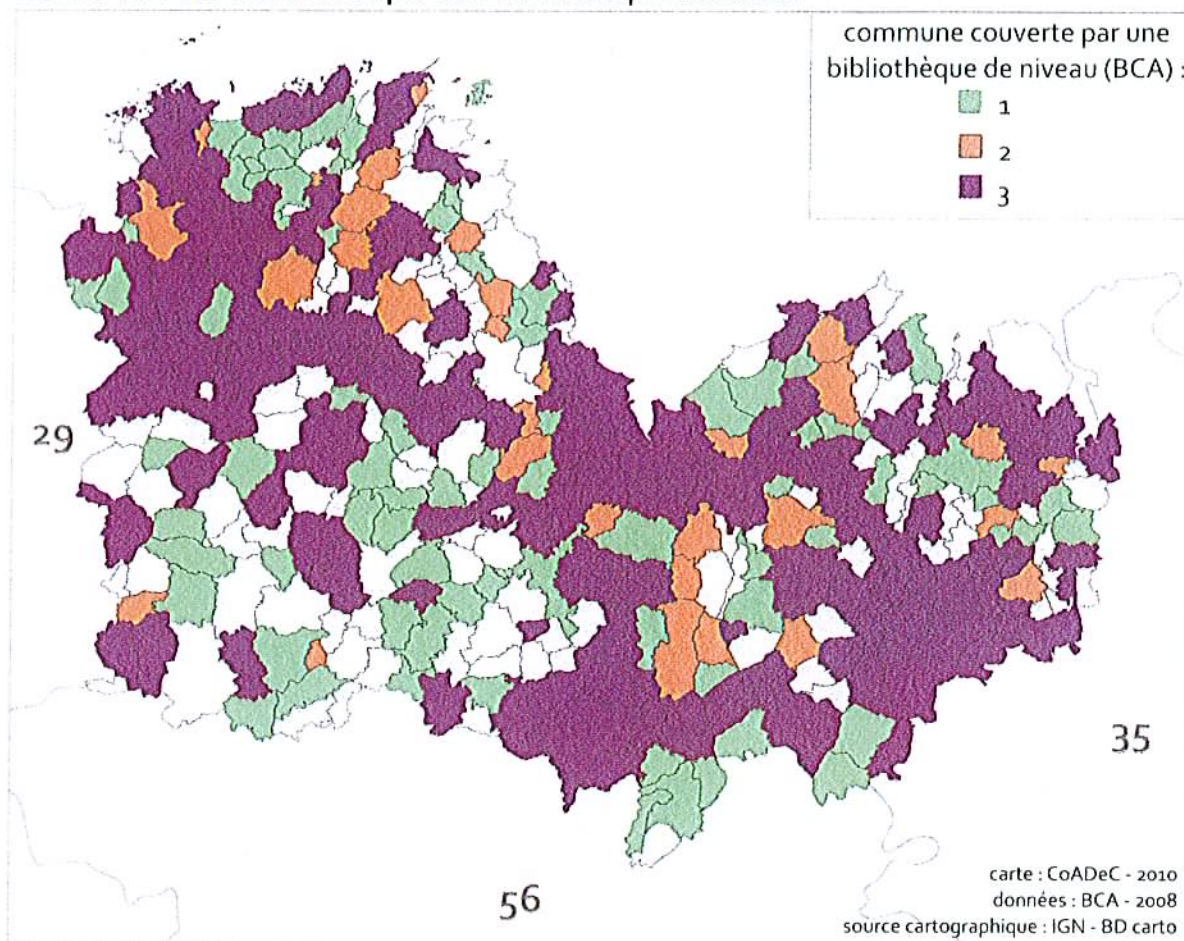
Dans ce constat largement positif, certains signaux semblent cependant indiquer que l'évolution risque désormais de se tasser, comme peuvent le laisser penser les stagnations voire le recul des budgets d'acquisition et d'animation ces deux-trois dernières années.

1.2 Situation actuelle (*données 2008*)

1.2.1 Données issues de l'enquête annuelle du réseau

A. Couverture du réseau

Couverture des communes par une bibliothèque du réseau



Niveau	Critères de classification de la BCA
1	<ul style="list-style-type: none"> - local aménagé, accessible, réservé principalement à la bibliothèque - ouverture au public au moins une fois par semaine, nécessairement le mercredi ou le samedi - gratuité totale (<i>si budget inexistant</i>)
2	<ul style="list-style-type: none"> - local réservé exclusivement à la bibliothèque, aménagé, d'une surface min. de 35 m², accessible - ouverture au public au moins deux fois deux heures par semaine, dont obligatoirement un mercredi ou un samedi - ligne budgétaire d'acquisition de documents d'au-moins 0,76€ par habitant - suivi par au-moins un responsable de la bibliothèque d'un stage de formation de base (BCA)
3	<ul style="list-style-type: none"> - local réservé exclusivement à la bibliothèque, aménagé, d'une surface min. de 35 m², accessible - horaires d'ouverture au public : <ul style="list-style-type: none"> . < 1 000 habitants : 2 fois 2 heures . de 1 000 à 3 000 habitants : 6 heures par semaine . > 3 000 habitants : 8 heures par semaine - ligne budgétaire d'acquisition de documents d'au-moins 1,22€ par habitant - suivi par au-moins un responsable de la bibliothèque d'un stage de formation de base (BCA)

Le réseau de la lecture publique des Côtes d'Armor³ est constitué de 252 bibliothèques desservant 486 209 habitants, soit 85% de l'ensemble des costarmoricains⁴.

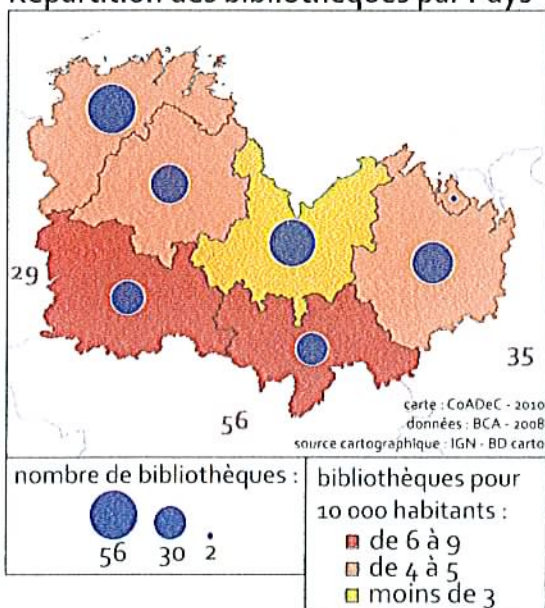
Plusieurs zones moins densément équipées de bibliothèques apparaissent, au centre du département (*centre et centre-ouest*) et sur la côte (*Goëlo, Emeraude*).

82% des communes n'ayant pas de bibliothèque ont moins de 1 000 habitants. Parmi les communes plus importantes n'ayant pas de bibliothèque intégrée au réseau départemental, beaucoup disposent d'une offre alternative, via notamment le réseau associatif "Culture et bibliothèque pour tous" ou encore les Amicales Laiques.

Plus de 85% des bibliothèques du réseau départemental sont directement gérées par la commune. Si beaucoup ont une origine associative, le mouvement naturel semble les conduire vers ce mode de gestion municipale à partir d'un certain niveau de structuration.

Les bibliothèques se répartissent, selon les critères retenus par la Bibliothèque des Côtes d'Armor en 2003, en trois catégories (voir tableau précédent) : **niveau 1** -les moins structurées- (33%), **niveau 2** -en voie de structuration- (13%), **niveau 3** -les plus structurées- (54%).

Répartition des bibliothèques par Pays



L'observation à l'échelle des Pays indique que bien que les Pays les plus peuplés (*Pays de Saint-Brieuc, du Trégor-Goëlo et de Dinan*) soient les mieux équipés en nombre de bibliothèques, ils ne sont pas les mieux dotés relativement à l'importance de leur population.

En nombre d'équipements pour 10 000 habitants, ce sont les Pays du Centre-Ouest Bretagne (8,4) et du Centre Bretagne (6,4) qui bénéficient des meilleurs résultats.

Cette analyse est à pondérer par le fait que la dispersion des populations est importante sur ces territoires (*surtout sur le Centre-Ouest Bretagne*), et que certaines communes apparaissent relativement éloignées de la première bibliothèque structurée proposant une gamme de services développée (*Bibliothèque relais ou municipale de niveau 1 ou 2*).

3 Sont considérées comme faisant partie du réseau départemental de la lecture publique toutes les bibliothèques publiques qui entretiennent un partenariat ou des échanges avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor.

4 Pour plus de détails, voir annexe 4 "Données 2008 du réseau selon la taille des communes".

Selon la grille de classement de l'ADBDP⁸, le réseau départemental de lecture publique se décompose en 19 bibliothèques municipales de niveau 1, 26 bibliothèques municipales de niveau 2, 115 bibliothèques relais, 38 points lecture, 54 dépôts.

Le regard évolutif 1998-2008 de la partie précédente a montré que sur cette période, nombreuses sont les bibliothèques qui ont fait des efforts de structuration et sont passées d'une catégorie à une autre supérieure.

Très rares sont les communautés de communes qui mènent une politique intercommunale de la lecture publique :

- la CDC du Pays de Du Guesclin : entièrement gérée par l'intercommunalité, la médiathèque (basée à Broons) fonctionne avec deux annexes, à Eréac et Megrit ;
- la CDC du Pays de Caulnes : deux animatrices interviennent dans les quatre bibliothèques du territoire, mises en réseau au travers du "relais livre en campagne", pour tenir des permanences et des animations (accueil de classes, lectures...) ; à noter que le fonctionnement des bibliothèques est devenu compétence intercommunale, mais l'investissement lié aux locaux reste municipal ;
- la CDC Cidéal : une animatrice assure la circulation de fonds d'ouvrages (cinq malles thématiques) et d'animations (bébés lecteurs, animations BCA, prix ados...) dans les douze bibliothèques du territoire ; un nouveau service vient de voir le jour : le portage de livres au domicile des personnes qui ne peuvent se déplacer (en même temps que le portage de repas) ;
- la CDC Hardouinai-Mené : une animatrice/coordinatrice intercommunale propose des animations dans les sept bibliothèques du territoire, accompagne techniquement les équipes bénévoles, assure des accueils de classes.

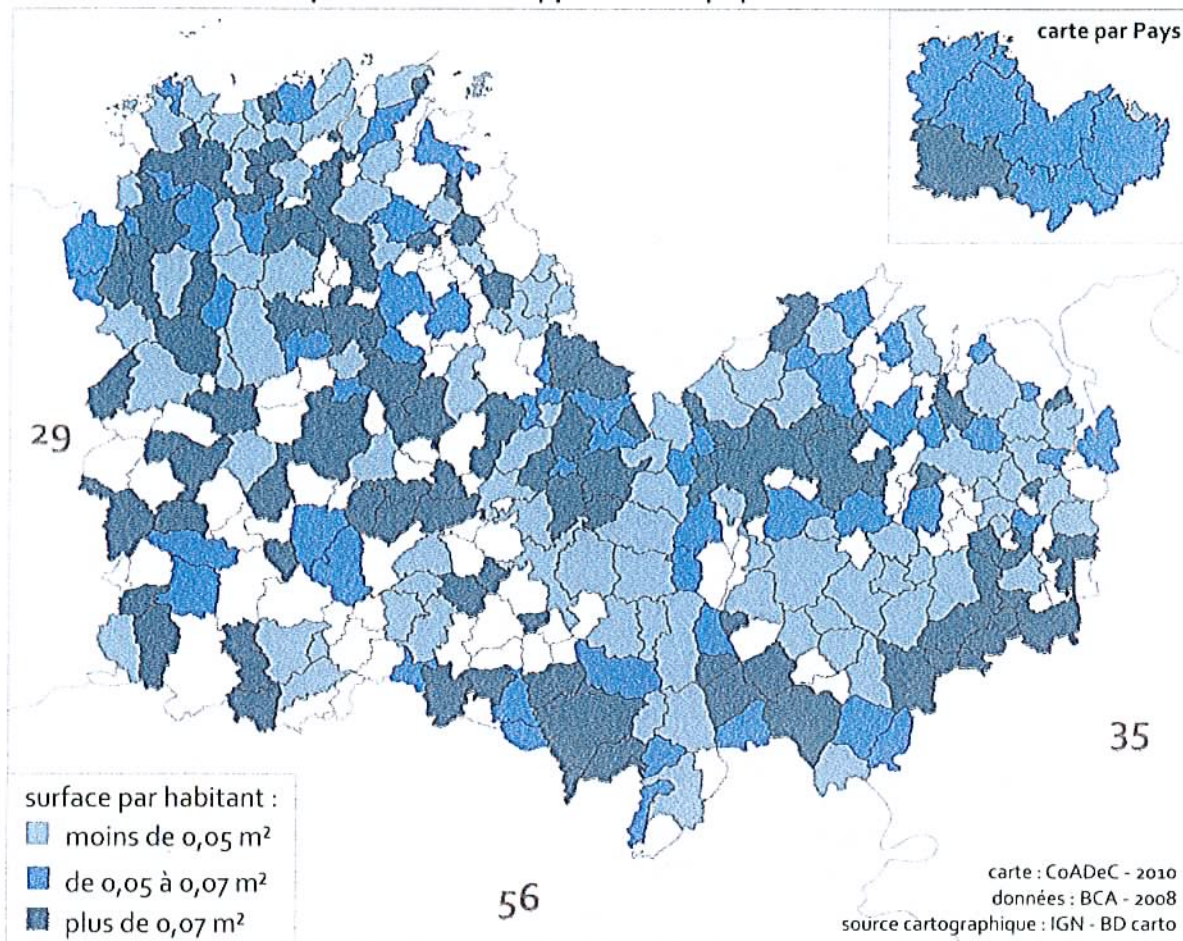
Sur les 38 Établissements Publics de Coopération Intercommunale des Côtes d'Armor, seuls quatre mènent une action structurée en faveur de la lecture publique, soit moins de 10% des EPCI représentant 8,7% de la population départementale. Lors de l'enquête sur le terrain, plusieurs personnes (bénévoles, salariés ou élus) nous ont cependant fait part de réflexions en cours sur leur territoire pour la mise en réseau des bibliothèques à l'échelle intercommunale.

En parallèle des fonctionnements intercommunaux, de nombreux échanges et partenariats locaux -plus ou moins structurés- existent entre les bibliothèques. à titre d'exemple, l'association Biblioth'régor regroupe une dizaine de bibliothèques municipales de la côte trégoroise et promeut la lecture en participant à certaines animations (prix Chronos...).

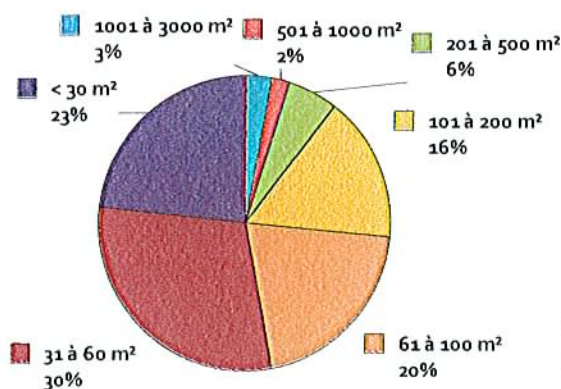
8 Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt.

B. Principales caractéristiques des bibliothèques

Surface des bibliothèques du réseau rapportée à la population



Taille des bibliothèques



La surface moyenne des bibliothèques en Côtes d'Armor, 0,07 m² par habitant, correspond à la recommandation nationale généralement retenue.

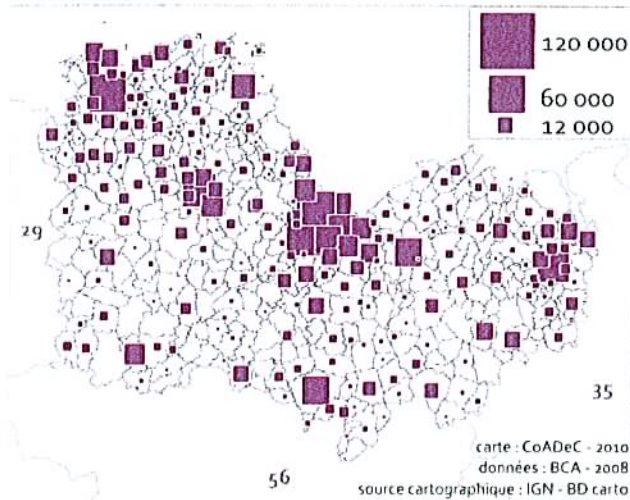
Cette moyenne varie selon la taille des communes, de 0,06 m² par habitant pour les communes de moins de 5 000 habitants à 0,08 m² par habitant pour les petites villes de 5 000 à 10 000 habitants et 0,1 m² par habitant pour les villes de plus de 10 000 habitants, qui sont donc dotées des équipements les plus généreusement proportionnés.

En surfaces réelles, les bibliothèques vont de 60 m² en moyenne dans les communes de moins de 2 000 habitants à 2 000 m² dans les villes de plus de 10 000 habitants.

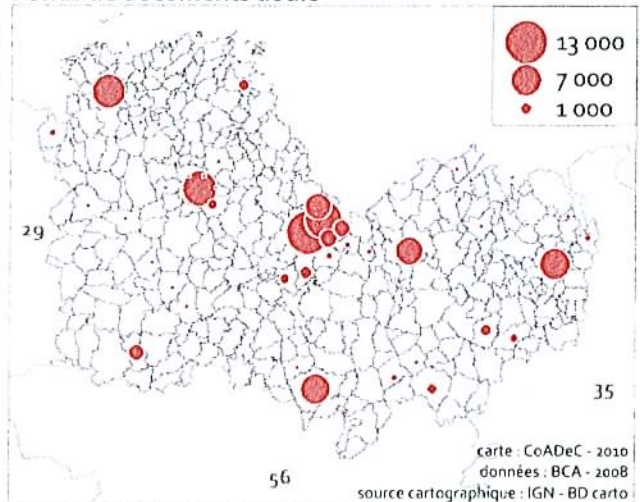
Trois bibliothèques sur quatre font moins de 100 m², ce qui impacte sur leur fonctionnement : difficulté à accueillir expositions et animations dans de bonnes conditions, nécessité d'un aménagement des rayonnages optimal et d'un désherbage régulier afin de laisser "respirer" les

visiteurs, manque d'espaces techniques (*stockage de livres et matériels, traitement des livres...*).

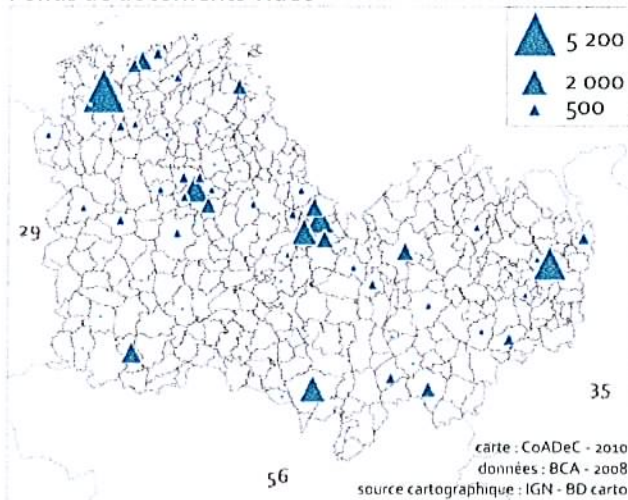
Fonds de livres



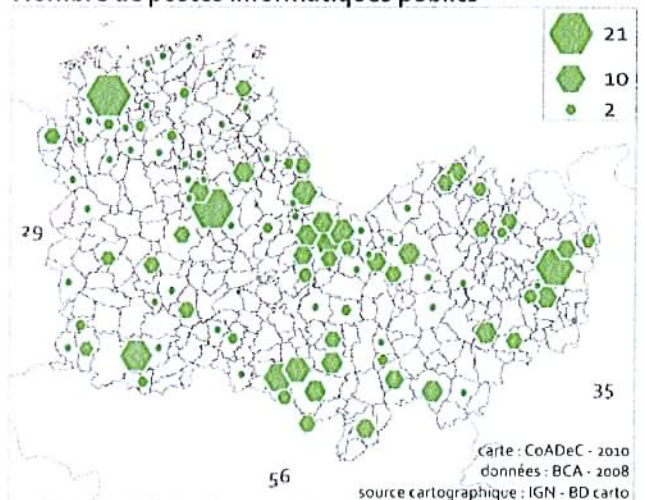
Fonds de documents audio



Fonds de documents vidéo



Nombre de postes informatiques publics



La moyenne nationale des fonds disponibles est de 2,79 imprimés par habitant (*Chiffres clés 2009*). Les bibliothèques des Côtes d'Armor se situent au dessus de cette moyenne avec 3,07 livres par habitant.

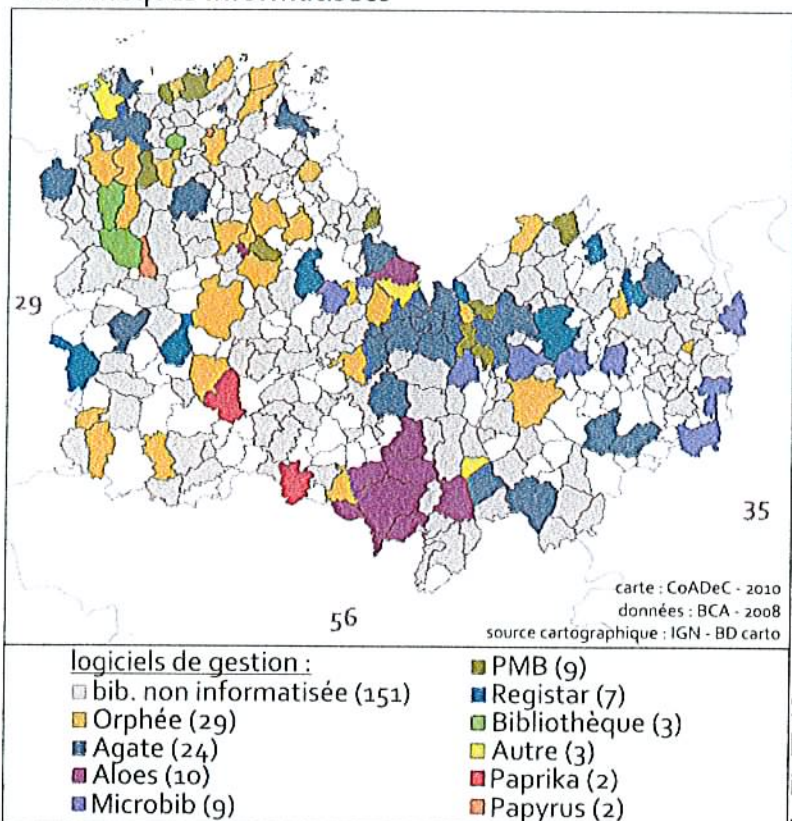
Les fonds de livres apparaissent bien présents sur l'ensemble du réseau, malgré une concentration dans les bibliothèques les plus importantes. Les fonds audio et vidéo sont beaucoup plus concentrés (*les cartes indiquent six pôles principaux : Lannion, Guingamp, agglomération briochine, Lamballe, Dinan et Loudéac et plusieurs pôles secondaires : Rostrenen, Paimpol, Merdrignac, Broons...*).

Certaines bibliothèques du réseau ont constitué des fonds spécialisés : roman noir et fonds Massignon à la médiathèque de Pordic, théâtre à Ploufragan, conte à Tréguieux, Louis Guilloux à Saint-Brieuc... et bien-sûr le fonds breton de l'antenne de Cavan. Ces fonds ne sont pas toujours suffisamment connus du public ni même des autres bibliothèques.

Même si 58% des bibliothèques ne proposent pas de poste informatique à destination du public, la

distribution de ces postes semble relativement bien répartie sur le territoire départemental, malgré plusieurs poches (*couronne autour de Quintin, Trégor rural, Pays de Plélan...*).

Bibliothèques informatisées



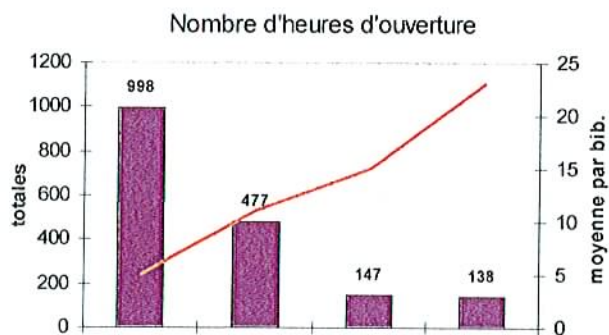
40% des bibliothèques du réseau sont informatisées.

Ce taux, relativement faible, s'explique principalement par l'importance quantitative des petites bibliothèques gérées par des équipes strictement bénévoles, pour qui le passage à une gestion informatisée signifie un investissement (*formation et temps*) important.

35 Deux bibliothèques sur trois non informatisées se situent sur des communes de moins de 1 000 habitants.

Si la plupart des petites bibliothèques ne sont pas visibles sur internet, de plus en plus ont une page dédiée sur le site de la mairie

(*présentation, informations pratiques*). Certaines bibliothèques valorisent internet au travers d'un blog interactif avec les lecteurs, ou en mettant leur fonds en ligne (*Guingamp, Saint-Brieuc*).

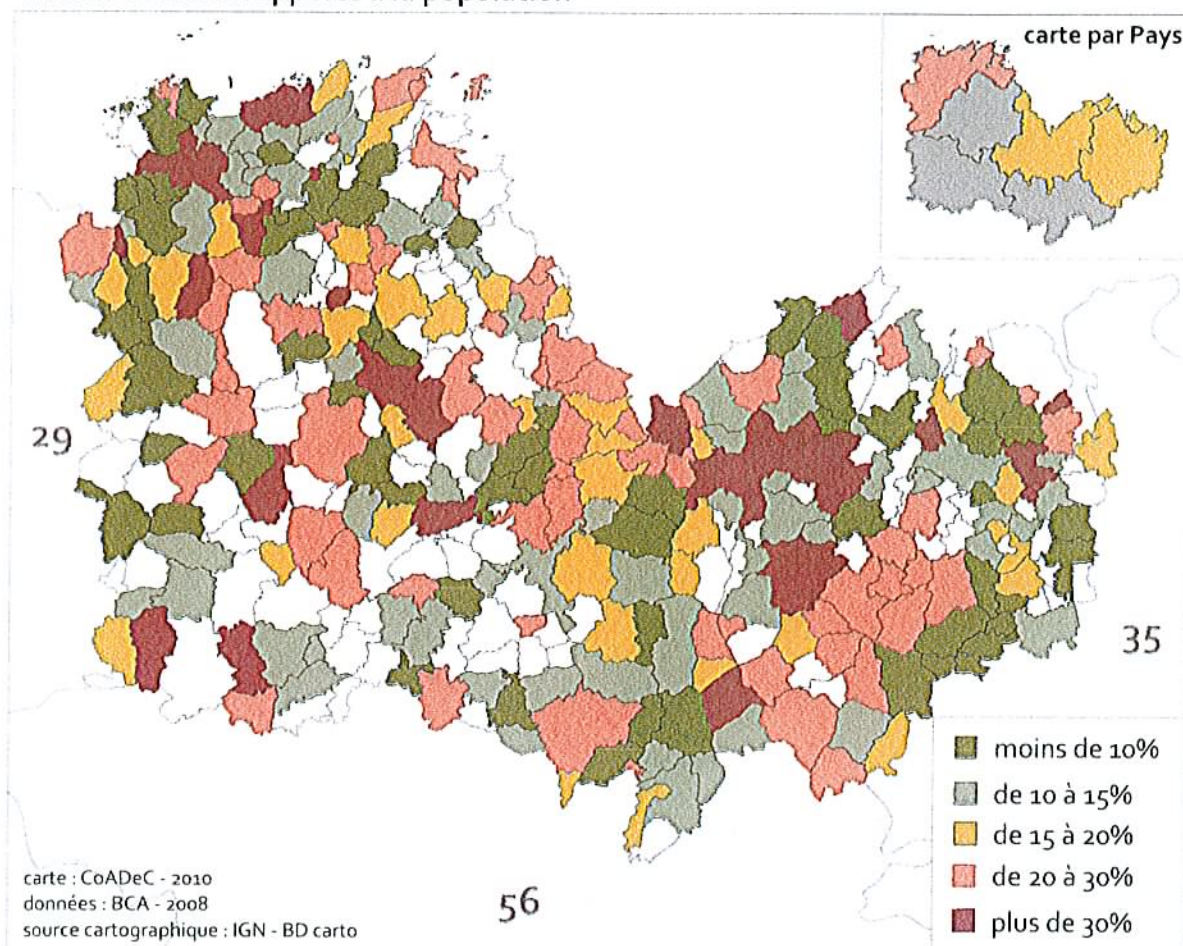


En moyenne, chaque bibliothèque costarmoricaïne est en 2008 ouverte au public 7 heures par semaine. L'écart à la moyenne est là encore marqué selon le niveau de structuration des bibliothèques, de 1 heure deux fois par mois à près de 30 heures par semaine.

Les heures hebdomadaires cumulées par l'ensemble des bibliothèques du réseau

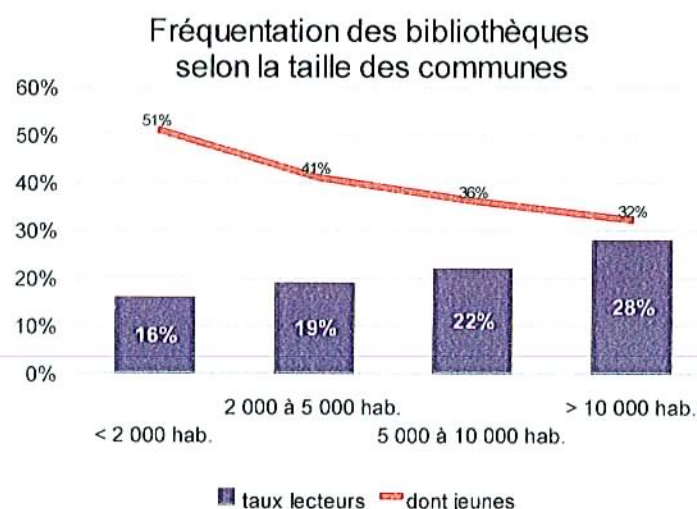
C. Activité des bibliothèques

Taux de lecteurs rapporté à la population



99 000 personnes étaient inscrites dans une des bibliothèques des Côtes d'Armor en 2008, ce qui représente 17,3% de l'ensemble des costarmoricains et 20,7% de la population directement desservie par une bibliothèque (*communes équipées*).

En regard des moyennes nationale de 15,45% en 2007 (*chiffres-clés 2009*) et régionale de 18,05 % en 2007, la fréquentation des bibliothèques apparaît largement supérieure sur le département, malgré son nombre important de petites communes.



Le taux de fréquentation des bibliothèques apparaît proportionnellement relatif à la taille des communes.

La corrélation n'est pas tant à chercher dans une différence rural/urbain que dans le fait que les communes plus importantes sont celles qui disposent des équipements les mieux structurés,

proposant les services les plus diversifiés, et donc les plus attractifs.

Différents travaux⁹ prouvent en effet que le développement d'une bibliothèque (*plus grande superficie, modernisation, diversification du fonds, etc.*) induit de manière quasi-systématique l'accroissement de la fréquentation.

Un tri dans l'enquête annuelle des bibliothèques du réseau indique en effet que les bibliothèques qui ont des résultats de fréquentation inférieurs à la moyenne nationale sont celles qui ont les caractéristiques les plus faibles (*0,05 m² de surface par habitant et 1,2€ de budget d'acquisition par an et par habitant en moyenne*).

Parmi les bibliothèques avec les taux de fréquentation les plus importants se positionnent d'ailleurs des petites communes, comme par exemple Kermoroc'h ou Laurenan, moins de 1000 habitants chacune, mais qui disposent d'un équipement de taille importante (*respectivement 0,23 et 0,35 m²/habitant*) et d'un budget acquisition respectable (*2,8 et 7,9 € / habitant*), et dont plus de 40% de la population municipale fréquente la bibliothèque.

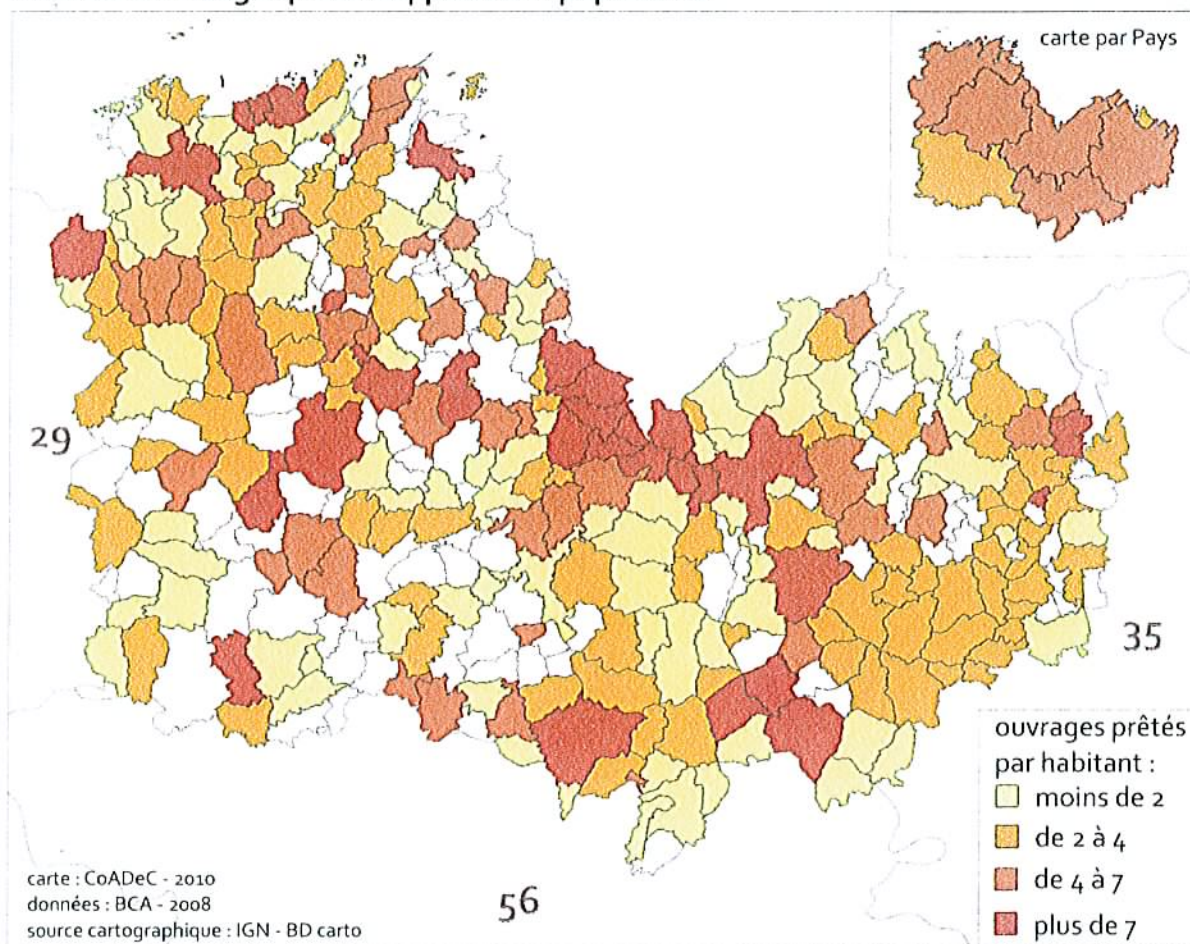
Les bibliothèques des petites communes (< 2000 habitants) attirent majoritairement les jeunes, contrairement à celles de plus de 2000 habitants, qui sont principalement fréquentées par les adultes.

La part moyenne de jeunes parmi les inscrits dans les bibliothèques des Côtes d'Armor, 39,8% apparaît légèrement supérieure aux résultats nationaux¹⁰.

9 "l'effet bibliothèque : caractéristiques et fréquentation des bibliothèques publiques", article de Claude Poissenot (*universitaire nancéen*) prouve la corrélation entre certains critères comme les dépenses d'acquisition, la surface des bibliothèques et leur fréquentation.

10 35,1% d'enfants, chiffres clés de la culture, 2008, concernant l'année 2004.

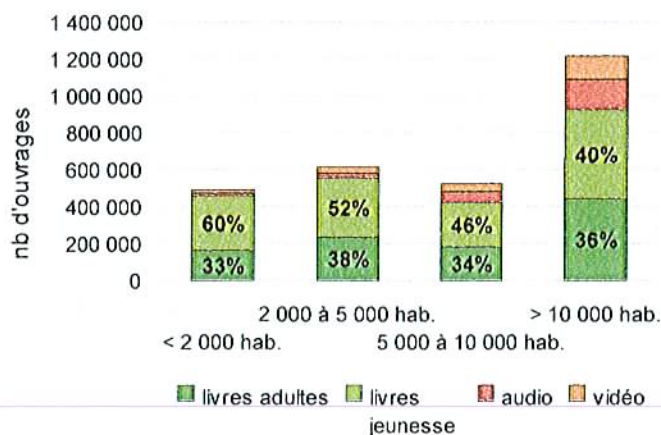
Nombre d'ouvrages prêtés rapporté à la population



La dynamique des prêts par le réseau costarmoricain est légèrement supérieure à la moyenne nationale : 4,85 contre 4,01 imprimés par habitant desservi.

Les bibliothèques les plus structurées se distinguent sur la carte du volume de prêts par habitant, dans des villes importantes comme sur des communes moins peuplées (*Merdrignac, Bourbriac, Plénée-Jugon, Laurenan...*).

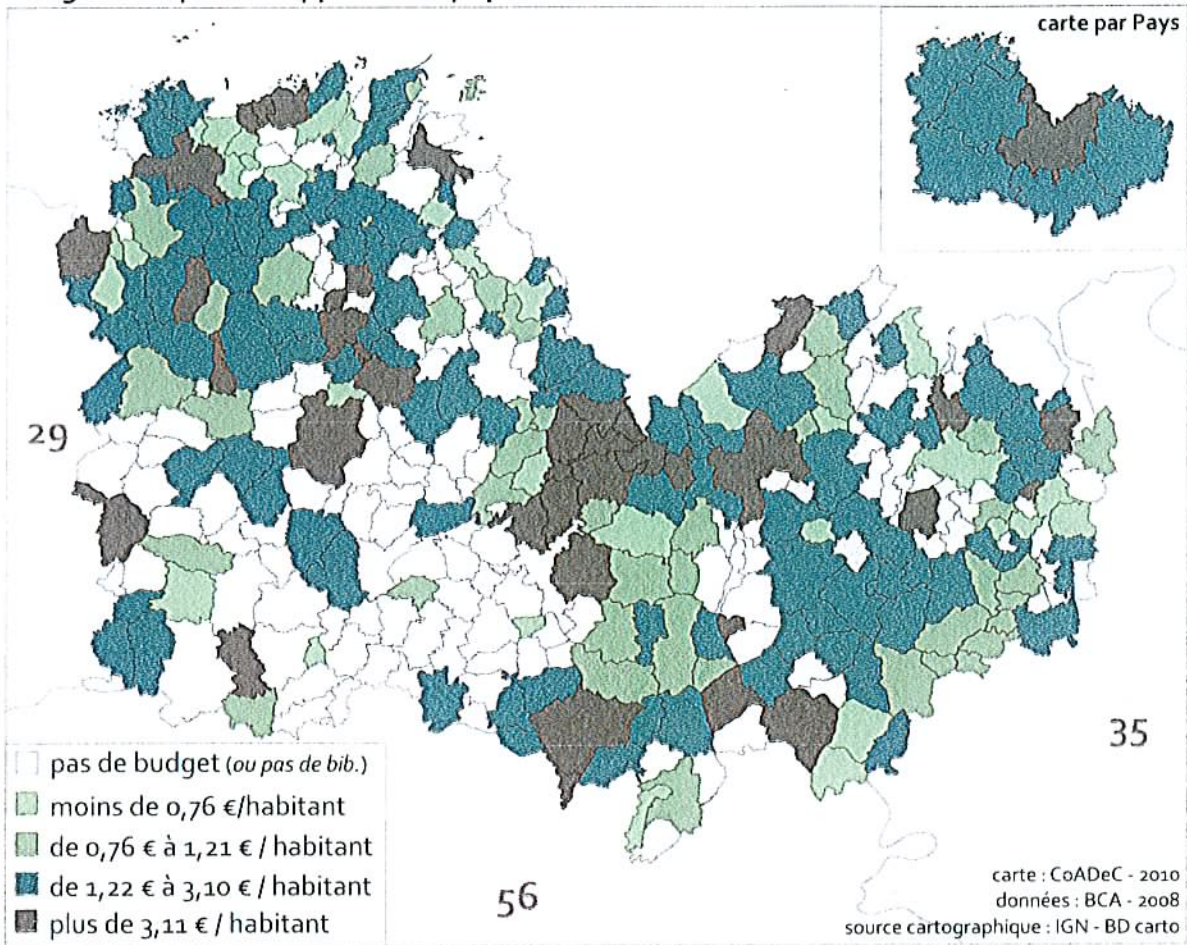
Détail des prêts



Sur les 2,9 millions de documents prêtés en 2008, les livres représentent 83% des prêts, les documents audio 9% et les vidéos 8%.

Plus les bibliothèques sont situées sur des petites communes plus leur activité est centrée sur la jeunesse.

Budget d'acquisition rapporté à la population



La moyenne départementale des budgets d'acquisition, de 2,86 € par habitant s'avère inférieure aux moyennes nationales qui sont de l'ordre de 3,11 € / habitant en 2007 (*chiffres clés 2009*), et de 3,54 € / habitant en Bretagne.

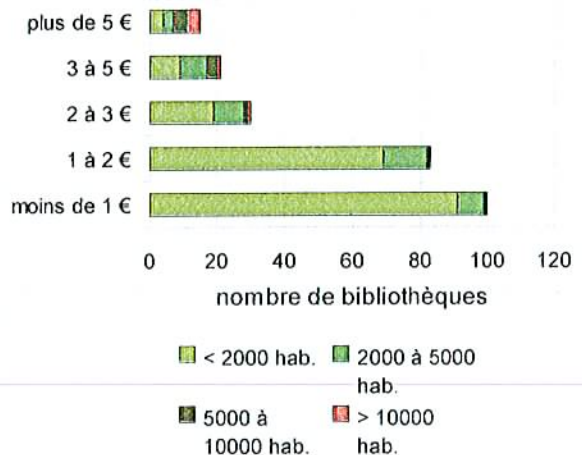
Le budget d'acquisition de l'ensemble des bibliothèques du réseau s'élève à près de 1,4 million d'euros en 2008.

L'écart financier est important d'une commune à l'autre, de 0 à près de 10 € par habitant.

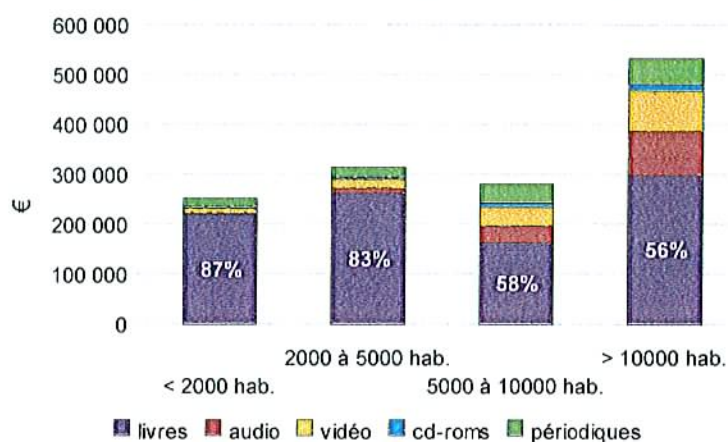
41 bibliothèques (*soit 16%*) n'ont pas de budget d'acquisition ; elles sont toutes situées sur des communes de moins de 900 habitants.

Les 16 bibliothèques des communes de plus de 5 000 habitants (*totalisant 38% de la population desservie*) assument à elles seules plus de 59% de l'ensemble des budgets d'acquisition.

Dépenses d'acquisition par habitant



Détail des budgets d'acquisition



Le taux de livres dans les acquisitions est inversement proportionnel à la taille des communes. Les documents multimédias représentent plus d'un tiers des budgets d'acquisition des bibliothèques des communes de plus de 10 000 habitants. Ce qui indique que les bibliothèques les plus structurées sont des médiathèques, et que la plupart des bibliothèques des petites communes sont obligées de limiter leur fonds aux livres, d'où l'importance de l'apport de la

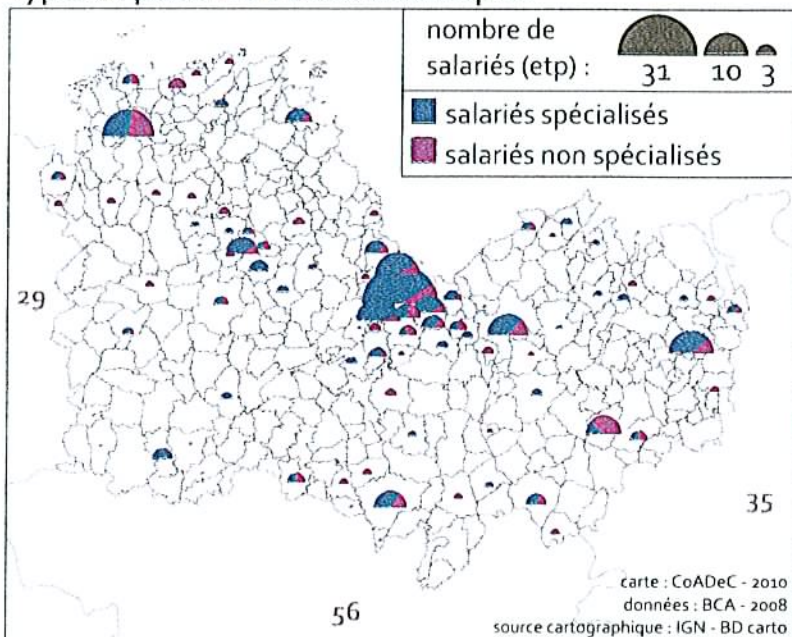
Bibliothèque des Côtes d'Armor en autres supports.

Les budgets d'acquisition de vidéos apparaissent légèrement supérieurs à ceux des documents audio du fait du coût d'achat beaucoup plus élevé d'un DVD par rapport à un CD (*droits de diffusion supplémentaires*). Les achats de périodiques sont en montant total sur l'ensemble du réseau quasiment au niveau des achats musicaux.

Les acquisitions sont une des bases fondamentales d'une politique de lecture publique. Sans renouvellement du fonds, une bibliothèque s'épuise, et ses lecteurs avec. Le code des marchés publics s'applique aux collectivités locales qui achètent des livres, c'est à dire qu'un appel d'offre est obligatoire au-delà d'un seuil de 20 000 € HT¹¹, mais en deçà, les achats peuvent s'effectuer librement, ce qui constitue souvent un bénéfice réel pour les libraires locaux.

¹¹ Code des marchés publics 2009, Section 3 article 28.

Types de personnels des bibliothèques



Les 252 bibliothèques des Côtes d'Armor fonctionnent grâce à 258 salariés (202,4 équivalents temps plein) et 1458 bénévoles.

163 bibliothèques (65%) fonctionnent sans salarié, ce qui explique un taux moyen de salariés de 5,3 pour 10 000 habitants, nettement inférieur à la moyenne nationale qui est de 9,6 agents salariés pour 10 000 habitants.

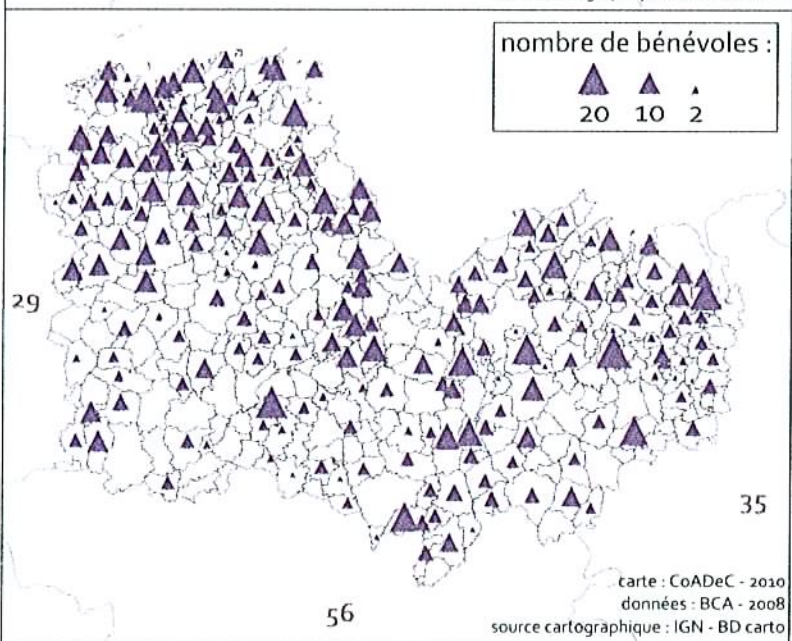
Seules 27 bibliothèques (11%) n'ont pas de bénévole. Une bibliothèque sur deux réunit plus de 6 bénévoles.

62 bibliothèques (1/4) mêlent des personnels salariés et bénévoles.

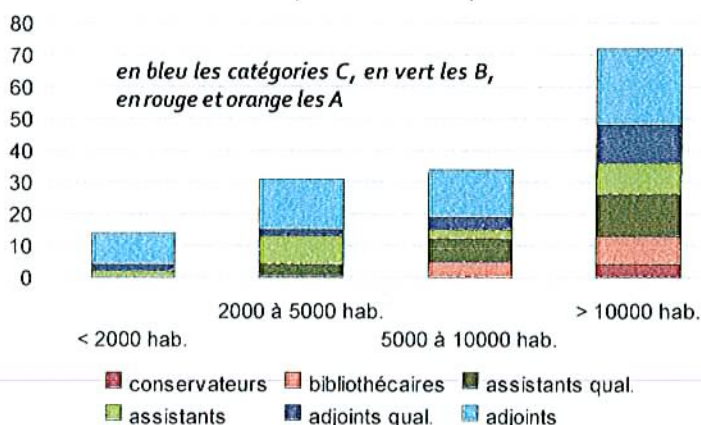
Près de 60% des personnels salariés (151) sont spécialisés, dans le sens où ils ont un statut de la fonction publique territoriale adapté au fonctionnement des bibliothèques.

Près de la moitié des personnels spécialisés sont embauchés dans les villes de plus de 10 000 habitants.

56% des personnels non spécialisés sont embauchés dans des communes de moins de 5 000 habitants, souvent à temps partiel car ils assurent d'autres tâches au sein de la collectivité (secrétariat...).



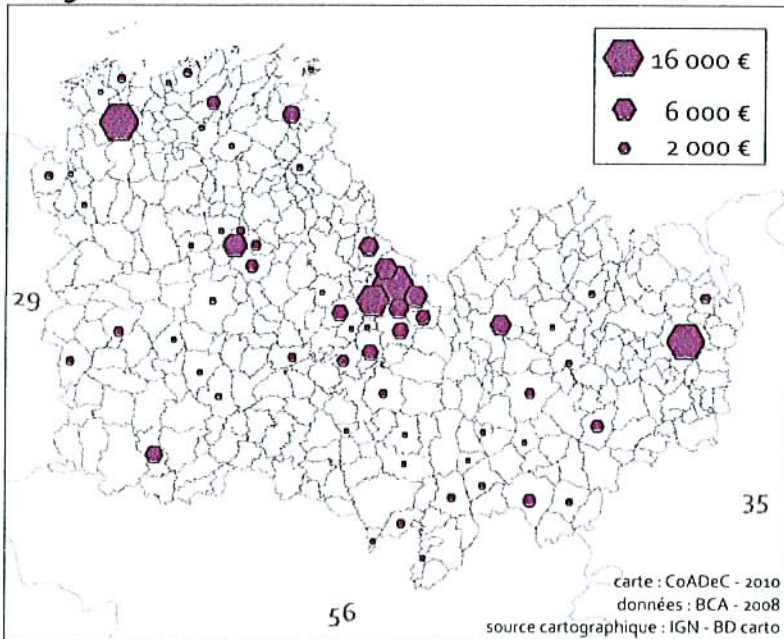
Grade des personnels spécialisés



En comparaison des moyennes nationales¹², les catégories A sont sous représentées (12% au lieu de 34%), au "profit" des catégories B (32% au lieu de 26%) et C (56% au lieu de 40%).

12 données issues de l'Inspection Générale des Bibliothèques, "La filière bibliothèques de la fonction publique d'État,

Budgets dédiés aux animations



Les 6 médiathèques des villes de plus de 10 000 habitants concentrent près de la moitié de l'ensemble des crédits alloués par les bibliothèques du réseau départemental aux animations.

Le budget total de 122 000 € en 2008 est réparti entre 63 bibliothèques, et est inférieur à 500 € pour la moitié d'entre elles.

35 189 bibliothèques (soit 3 sur 4) n'ont aucun budget dédié aux animations.

Les budgets consacrés aux animations par les bibliothèques proviennent essentiellement de financements communaux ce qui explique leur faiblesse, voire leur inexistence, dans les communes les plus petites.

Dans ces cas-là, c'est l'intervention de la BCA (*prêt d'exposition, valise de livres...*) qui permet à ces bibliothèques de proposer des animations et de contribuer, autrement que par le prêt, à la vie culturelle de la commune.

Sur les -rares- territoires où l'intercommunalité a pris une place dans la lecture publique, les plus petites bibliothèques bénéficient de la présence d'une animatrice chargée de l'animation du réseau intercommunal et dont l'action permet également de pallier l'isolement dans lequel certaines bibliothèques se trouvent.

1.2.2 Données issues de l'enquête du CoADeC

L'enquête menée par les deux consultants du CoADeC leur a permis de visiter 33 bibliothèques représentatives de l'ensemble (*voir panel en annexe*) et d'échanger avec 62 personnes (*salariés, élus et bénévoles*) sur la base d'une grille d'entretien commune.

Les résultats de ces échanges ne peuvent, au contraire des données des parties précédentes, être considérées comme des réalités statistiques, puisqu'ils s'appuient sur un panel et non sur la totalité des bibliothèques.

Les locaux

40% des bibliothèques visitées présentent de sérieux problèmes d'accessibilité (*étage sans ascenseur, accès par des marches, rampe trop étroite...*).

Très rares sont les bibliothèques qui disposent d'un espace agréable pour la lecture ou la discussion (*aménagé avec des fauteuils, une table...*).

Globalement, **beaucoup de bibliothèques visitées manquent d'espaces de vie** ; plusieurs sont quasiment remplies par les rayonnages, et ne pourraient accueillir d'animations dans de bonnes conditions.

Les personnels

La coopération entre salariés et bénévoles semble d'une manière générale bien se dérouler. Selon les bibliothèques et leur histoire, les tâches effectuées par les bénévoles sont différentes : heures de permanence, choix des ouvrages à acheter et dans le bibliobus, participation aux animations... le plus souvent il semble que lorsqu'un(e) salarié(e) gère la bibliothèque, les bénévoles s'investissent dans les domaines qu'ils choisissent par intérêt personnel. L'enquête n'a pas révélé de véritables problèmes de concurrences entre salariés et bénévoles.

Toutefois, **la question du rôle -et on pourrait presque dire du statut- des bénévoles est centrale** (*rappelons qu'ils sont près de 1 500 dans les bibliothèques du département*). L'accompagnement de la BCA sur ces questions apparaît fondamental, notamment via son programme de formations, qui permet d'appréhender les bases du "métier" de bibliothécaire, mais permet aussi de s'investir pour les plus motivés sur des thèmes variés.

Les publics

Les types de publics majoritaires apparaissent différents selon les communes et leurs caractéristiques socio-démographiques.

Quelques tendances se dégagent dans la plupart des bibliothèques :

- **l'importance du public jeune** jusqu'au primaire,
- **le développement du nombre de familles avec enfants** (*souvent associé à de nouveaux arrivants, à l'impact des lotissements*),
- **le peu d'adolescents** (*collégiens-lycéens*),
- **le public plus nombreux à partir de 50 ans** et les retraités.

Hormis ces quatre constantes, les publics sont hétérogènes : certaines bibliothèques ont beaucoup de lecteurs du 3ème âge tandis que d'autres peinent à les toucher, plusieurs notent une forte prédominance des femmes alors que d'autres relèvent un équilibre hommes/femmes.

Parmi les nouvelles demandes apparues ou accentuées ces dernières années arrivent en tête les bandes-dessinées et les mangas, les albums musicaux CD et films DVD, les nouveautés littéraires et les animations.

Les animations et actions culturelles

88% des bibliothèques visitées proposent des temps d'accueil de classes. Ce partenariat avec le milieu scolaire apparaît fondamental, notamment dans les petites communes.

Les formes de ces échanges sont hétérogènes, du simple temps libre à la bibliothèque à la lecture à voix haute par la bibliothécaire à un groupe d'enfants, sur place voire dans les classes, à la sélection d'ouvrages thématiques en cohérence avec le programme pédagogique, à la conception d'animations (*exposition, visites...*) en partenariat avec les enseignants.

57% des bibliothèques accueillent ponctuellement des expositions. Plus d'une sur deux est issue des propositions de la BCA, et beaucoup plus rarement de choix autonomes des bibliothèques. Les territoires ayant un acteur culturel "phare" (*office culturel, MJC de Bégard...*) accueillent également des expositions en partenariat. Plusieurs acceptent régulièrement des propositions d'artistes amateurs locaux.

Une bibliothèque sur trois mène des actions en direction de la petite enfance (*crèches, Relais Assistentes Maternelles, PMI...*), et ces actions semblent en plein développement, notamment via la création de clubs de bébés lecteurs.

Une bibliothèque sur trois accueille ponctuellement un spectacle (*la plupart en partenariat avec la BCA et l'ODDC, quelques autres en autonomie, le plus souvent sur des formes légères liés à l'oralité : contes, lectures*), **ou un auteur** (*avec un besoin d'accompagnement identifié, dès que l'on s'écarte des célébrités locales*).

Les soirées lectures tout public sont rarement organisées, par à peine 18% des bibliothèques.

Portage, actions hors les murs

Un tiers des bibliothèques mène des actions hors les murs : dépôt de livres à l'école, dans une maison de retraite, un centre de loisirs...

Près d'un quart des bibliothèques interrogées assurent un service de portage de livres à domicile pour des personnes rencontrant des difficultés de déplacement, parfois de manière informelle et non affichée, "ponctuellement pour rendre service", et d'autres fois au travers d'un service structuré soit par le déplacement d'une bibliothécaire soit au travers d'un autre service existant (*ADMR, association du service à domicile, et aides à domicile ; portage de repas*).

Les partenariats

Le premier partenaire cité par les bibliothécaires interrogés est l'école. Les deux bâtiments sont d'ailleurs fréquemment accolés dans une même enceinte.

Viennent ensuite les acteurs sociaux et socioculturels de la commune : centre de loisirs, maison de retraite, relais assistantes maternelles, et les acteurs culturels locaux et départementaux (CAC Sud, Office culturel du Mené, Compagnie papier théâtre, MJC de Bégard, librairie le bel Aujourd'hui, FOL, GFEN, ODDC...).

Les partenariats entre bibliothèques sont relativement peu mis en avant.

La place de la bibliothèque

A la question de la place perçue par élus et personnels de la bibliothèque sur leur territoire, tous répondent de manière quasi-unanime qu'il s'agit d'un **lieu social, de rencontres et d'échanges**.

Cette affirmation est particulièrement défendue dans les petites communes, où les services aux populations ont souvent vu leur nombre diminuer, et où la bibliothèque est devenue la place centrale.

Pour une élue, "les gens s'installent aussi sur la commune en passant par la bibliothèque", pour un autre "le point de rencontre était autrefois le bistrot, aujourd'hui c'est la bibliothèque".

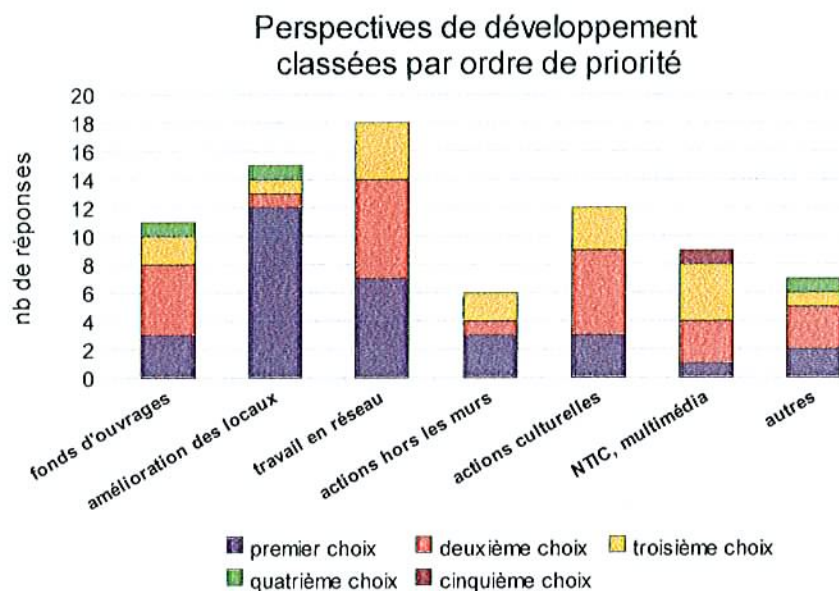
Quand les habitudes des habitants sont de plus en plus tournées vers l'extérieur (*travail, supermarché, écoles...*), **la bibliothèque est un des rares lieux publics où des personnes avec des modes de vie très différents (âge, catégorie socio professionnelle, quartier d'habitation) peuvent se rencontrer et échanger.**

La bibliothèque est très souvent le seul espace culturel d'une commune, et affirme notamment ce rôle en transmettant les informations du secteur culturel via affiches et programmes en tout genre.

Les bibliothécaires repositionnent leurs missions sur l'accès au livre au moindre coût et au plus grand nombre. Si les familles ont vu leurs dépenses culturelles et de loisirs augmenter fortement ces dernières années, ces nouveaux budgets se consacrent assez peu au livre, d'où l'importance de conserver cette proposition de service, qui amène au livre des personnes qui n'y seraient pas venues d'elles-mêmes.

L'importance de la bibliothèque pour les enfants dans leurs apprentissages et leur goût de la lecture est souvent pointée.

Les perspectives de développement



L'axe de développement le plus souvent cité est le travail en réseau et l'intercommunalité.

Celui qui reste prioritaire pour plus d'un tiers des bibliothèques enquêtées concerne l'amélioration ou l'agrandissement des locaux, viennent ensuite les actions culturelles et la diversification du fonds d'ouvrages.

NTIC et multimédia arrivent en 5ème axe de développement, devant les actions hors les murs.

Élus, salariés et bénévoles nous donnent à voir une bibliothèque lieu culturel, lieu social, lieu de vie convivial et séduisant.

Si l'image de la bibliothèque poussiéreuse et vieillotte a perduré, elle est à remiser au placard : élus, personnels et populations positionnent cet équipement culturel au premier plan de la vie locale.